



AZERAILLES
ENSEMBLE...

AVRIL
2008

N°42

BULLETIN D' INFORMATION

DIRECTEUR DE PUBLICATION / IMPRESSION : MAIRIE D' AZERAILLES

Dépot Légal n° 67 16 11/01

Editorial :

Un peu plus d'un mois après les élections qui ont amené une nouvelle équipe au Conseil Municipal, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous avez très nettement témoignée à la liste « Vivre Azerailles Ensemble ».

S'appuyant sur ce soutien et cette amitié, la nouvelle équipe s'est mise immédiatement au travail, notamment avec la préparation du budget qui vous sera présentée dans le prochain bulletin, à paraître très vite.

Les Conseillers se sont investis dans les commissions communales et intercommunales et les « petits nouveaux » ont déjà mesuré que la tâche est grande, mais passionnante.

Cette année sera marquée par les travaux du Centre Technique Communal qui vont commencer dans quelques jours et dureront 8 à 9 mois, par le choix du maître d'œuvre pour nos travaux d'assainissement, la mise à l'enquête du Plan Local d'Urbanisme et celle du zonage d'assainissement, la recherche du maître d'œuvre pour les travaux connexes, en partenariat avec l'Association Foncière.

La desserte pour l'entreprise Hydro Leduc sera ouverte dès que nous serons arrivés au terme des formalités administratives, prévoyant une enquête publique pour le classement de cette nouvelle voie dans la voirie communale.

Du pain sur la planche pour le Conseil Municipal, mais un souci de travailler dans l'intérêt de la commune, avec l'expérience des « anciens » portés par le sourire et l'enthousiasme des « nouveaux ».

Le Maire,
Rose-Marie FALQUE

Réunion du Conseil Municipal du 15 février 2008

Absente excusée : Mme Christine GEORGE HELLE a donné procuration à Mme FALQUE

SUBVENTIONS

Le Conseil municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

* CLUB TENNIS DE TABLE AZERAILLES

vote : 400 € à l'unanimité

* AMC AZERAILLES

vote : 806,70 € (achat de drapeau) à l'unanimité

* VMEH (visiteurs des malades)

vote : 100 € à l'unanimité

* RESTOS DU COEUR

vote : 100 € à l'unanimité

* LYCEE BOUTET DE MONVEL (séjour en Espagne)

vote : 20 €/élève 14 voix pour 1 abstention

Subvention accordée : 20 € x 3 = 60 €

* ASSOCIATION BALLONS ROUGES

vote : 100 € 5 voix pour 50 € 10 voix pour 100 €

Subvention accordée : 100 €

* MJC

vote : 500 € 14 voix pour 1 abstention

Subvention accordée : 500 €

AUTORISATION DE PASSAGE

Suite à la vente de sa propriété par Monsieur DROLLEZ à Monsieur DA SILVA, l'autorisation de passage dans les parcelles de bois communales (Grands Bois de Glonville) est transférée à Monsieur DA SILVA. Le montant de la redevance annuelle est fixée à 20 €.

Cette dernière réunion clôturait le mandat 2001-2008.

ELECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

9 MARS 2008

Nombre d'électeurs inscrits	653
Nombre de votants	480
Nombre de suffrages nuls ou blancs	16
Nombre de suffrages exprimés	464
Majorité absolue	233

Suffrages obtenus par les candidats de la Liste « Vivre AZERAILLES Ensemble »

BEAUMONT Jean Yves	363
DENIS Françoise	333
DIEUDONNE Denis	319
FALQUE Rose Marie	332
HOFFNER Yannick	327
GREVILLE Aimable	363
GUILLAUME Noëlle	354
KREMER Yann	386
LEGROS Olivier	355
MARCHAL Martine	378
REMY Stéphanie	374
SESMAT Bernard	365
VONDERSCHER Sylvie	361
VOUAUX Clément	283
VOZELLE Daniel	379

Ces 15 candidats sont élus.

Suffrages obtenus par les candidats isolés :

COMTE Pierre	66
MANGIN Stéphane	161

Autres suffrages :

BERNARD Isabelle	1
DIEUDONNE Nicole	2
LINDEPERG Claude	3
GOERGE Sylvain	2
DEMANGEL Jean	2
VILLAUME Damien	11
VILLAUME Cécile	4
DIDIERJEAN Yves	7
FRAYARD Claude	2

MARCHAL André	11
MULLER Bruno	6
MICHEL Denis	4
FELDER Simone	8
JACQUOT Olivier	1
BIGEREL Claude	2
MELLE Jean Luc	7
BARTH Mathias	2
GRELOT François	14
GRELOT Danielle	8
CHERRIER Christian	2
LECOMTE Benoît	9
SUSCET Thibault	4
SUSCET Catherine	5
GERARDIN Xavier	10
REYNARD Jean Claude	6
MICHEL Gianni	4
MAURY Didier	1
FALQUE Jean	10
FALQUE Jean Yves	1
CERUTTI Pierre	1
BIGEL Odile	3
VUILLEMARD Jean Philippe	1
RENAULD Philippe	1
MUNIER Marie Noëlle	4
BEAUMONT Nathalie	2
DUCRET Philippe	1
GRELOT Laurent	2
VILLEMAN Daniel	1
COMTE Clotilde	2
LINDEPERG Christian	3
VOZELLE Martine	4
DUFANT Aurélie	1
IUNG Anne Marie	1
EMOND Pierre	1
BILLOD Daniel	2
BONTEMPS Joël	1
CHARD Jacques	1
COLIN Bernard	11
MELLE Guillaume	1
HUMBERT Daniel	1
MARCHEGIANNI Yolande	4
MAURICE Jean Claude	3
MELLE Anne Marie	2
REZETTE Michel	4
MOREL Gérard	5
VINCENT Didier	1
RENARD Alain	3
GRELOT Hubert	1
BONTEMPS Annie	1

MUNIER Geoffroy	1
AUBERTIN Gérard	1
LOUYOT Myriam	2
BROCARD Valérie	1
FOLZ Jean Pierre	1
MICHEL Emilie	1
MALO Dany	3
PERRIN Sandrine	3
VOZELLE Claude	1
COSTE Anthony	1
BERNARDIN Claude	5
MELLE Thomas	4
BURGER Monique	1
COLIN Denis	5
TIROLLE Lionel	2
BENAD Jean Sébastien	1
POUSSARDIN Gérard	1
CARO Alain	4
MANGIN Michel	1
COLIN Marguerite	5
GUTIEREZ Michel	1
ANGE Dominique	2
MARIEJOSEPH Fabrice	1
DIDIERJEAN Bernard	3
DUMANOIS Sophie	1
BAUDANT Franck	1
DETRE Daniel	2
MASSON Pierre	2
LOUYOT Etienne	2
MAUREAU Stanislas	3
DESOUZA Georges	1
GILLET Thierry	1
BARDOSI Cyril	1
BERNARD Gilles	12
GUILLAUME Nathalie	3
KRYZS Alain	1
MOUGEOT Olivier	1
SUSCET Patrick	7
REMY Christophe	3
SUSCET Romain	1
DIEUDONNE Agnès	2
DEVEZE Muriel	2
CHARTON Françoise	1
HESIVERT Yannick	5
MALO Sylvie	1
DEVOUGE Denise	4
CLEMENT Louis	1
HENRY Sandra	1
COSTE Pascal	2
MANGIN Pascal	3

LACAILLE Claudine	2
TOUSSAINT Monique	10
LECLERC Louis	1
VOUAUX Monique	1
MASSON Jeanne	1
DETRE Pierre	1
DEFRANCE Jean	3
MUNIER Francis	4
HENRY Gilbert	5
GARLAND Olivier	9
COLIN Séverine	3

ELECTIONS CANTONALES

9 MARS 2008

Nombre d'électeurs inscrits	652
Nombre de votants	477
Nombre de suffrages nuls ou blancs	21
Nombre de suffrages exprimés	456

Nombre de suffrages obtenus par chaque candidat :

FALQUE Rose Marie	288
DEMANGE Jean Luc	60
LE PAIGE Michel	69
THIRY Geneviève	39

16 MARS 2008

Nombre d'électeurs inscrits	652
Nombre de votants	403
Nombre de suffrages nuls ou blancs	10
Nombre de suffrages exprimés	393

Nombre de suffrages obtenus par chaque candidat :

FALQUE Rose Marie	289
DEMANGE Jean Luc	104

Réunion du Conseil Municipal du 14 mars 2008

Présents : BEAUMON Jean-Yves, DENIS Françoise, DIEUDONNE Denis, FALQUE Rose-Marie, HOFFNER Yannick, GREVILLE Aimable, GUILLAUME Noëlle, KREMER Yann, LEGROS Olivier, MARCHAL Martine, REMY Stéphanie, SESMAT Bernard, VONDERSCHER Sylvie, VOUAUX Clément, VOZELLE Daniel.

Le Conseil est installé par le Maire sortant, Rose-Marie FALQUE qui proclame les résultats du scrutin du 9 mars 2008 avant de donner la parole au doyen, Monsieur Aimable GREVILLE auquel il revient de présider l'élection du maire.

ELECTION DU MAIRE :

Rose Marie FALQUE est élue maire avec 14 voix et un bulletin blanc au premier tour de scrutin.

ELECTION DES ADJOINTS :

Daniel VOZELLE est élu 1^{er} adjoint avec 12 voix

Noëlle GUILLAUME est élue 2^{ème} adjoint avec 12 voix

Denis DIEUDONNE est élu 3^{ème} adjoint avec 12 voix

Bernard SESMAT est élu 4^{ème} adjoint avec 14 voix

Election des délégués à la Communauté de Communes d'Entre Meurthe et Verdurette.

1er délégué titulaire :

Mme Rose-Marie FALQUE	14 voix	(quatorze)
M. Olivier LEGROS	1 voix	(une)

Mme Rose-Marie FALQUE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée titulaire.

2ème délégué titulaire :

M. Olivier LEGROS	14 voix	(quatorze)
-------------------	---------	------------

Mr Olivier LEGROS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire.

3ème délégué titulaire :

Mr Yann KREMER	15 voix	(quinze)
----------------	---------	----------

Mr Yann KREMER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire.

1er délégué suppléant :

Mr Jean-Yves BEAUMONT 13 voix (treize)

Mr Jean-Yves BEAUMONT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant.

2ème délégué suppléant :

Mme Noëlle GUILLAUME 12 voix (douze)

Mme Noëlle GUILLAUME ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée suppléant.

3ème délégué suppléant :

Mr Bernard SESMAT 14 voix (quatorze)
Mr Daniel VOZELLE 1 voix (une)

Mr Bernard SESMAT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant.

Réunion du Conseil Municipal du 28 mars 2008

Présents : Rose-Marie FALQUE, Daniel VOZELLE, Noëlle GUILLAUME, Denis DIEUDONNE, Bernard SESMAT, Jean-Yves BEAUMONT, Aimable GREVILLE, Sylvie VONDERSCHER, Olivier LEGROS, Françoise DENIS, Yannick HOFFNER, Yann KREMER, Martine MARCHAL, Stéphanie REMY, Clément VOUAUX.

Désignation des membres des Commissions Communales

FINANCES :

Adjoint responsable M. VOZELLE Daniel
Mme MARCHAL Martine - Mme VONDERSCHER Sylvie
M. GREVILLE Aimable - M. SESMAT Bernard

TRAVAUX URBANISMES:

Responsables: MMS VOZELLE Daniel, SESMAT Bernard, DIEUDONNE Denis
M. KREMER Yann - M. BEAUMONT Jean Yves
M. GREVILLE Aimable - M. VOUAUX Clément

FORET ENVIRONNEMENT ET NATURE :

Responsable M. DIEUDONNE Denis
M. KREMER Yann - M. GREVILLE Aimable - M. VOUAUX Clément

EAUX ET ASSAINISSEMENTS :

Responsable: M. SESMAT Bernard
M. KREMER Yann - M. BEAUMONT Jean-Yves - M. GREVILLE Aimable
M. LEGROS Olivier - M. VOUAUX Clément - M. HOFFNER Yannick

VOIERIE - CHEMINS :

Responsable M. VOZELLE Daniel
M. KREMER Yann - M. GREVILLE Aimable
M. VOUAUX Clément - M. SESMAT Bernard

ECOLE :

Responsable Mme GUILLAUME Noëlle
MME REMY Stéphanie

FETES - CEREMONIES – ASSOCIATIONS :

Responsable Mme GUILLAUME Noëlle
Mme DENIS Françoise - M. KREMER Yann
Mme VONDERSCHER Sylvie - M. BEAUMONT Jean Yves

CCAS :

Responsables Mme FALQUE Rose Marie, Mme GUILLAUME Noëlle
Mme MARCHAL Martine - Mme REMY Stéphanie - M. BEAUMONT Jean-Yves

APPELS d'OFFRE: 4 titulaires + 4 suppléants + présidente Mme FALQUE RM

TITULAIRES: Mme MARCHAL Martine - M. GREVILLE Aimable
M. VOZELLE Daniel - M. DIEUDONNE

SUPPLEANTS: M. KREMER Yann - Mme DENIS Françoise
Mme GUILLAUME Noëlle - M. HOFFNER Yannick

Représentation de la commune dans les organismes extérieurs:

Correspondant défense: M. KREMER Yann élu à l'unanimité

Syndicat de gestion du collège et le syndicat du transport des élèves:
Mme GUILLAUME Noëlle - Mme VONDERSCHER Sylvie

SDAA 54: Syndicat départemental d'Assainissement autonome de Meurthe et Moselle
M. KREMER Yann

Suppléant: Mme FALQUE Rose Marie

Délégation donnée au maire par le conseil municipal

Le Maire expose que les articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales donnent au conseil municipal la possibilité de déléguer au Maire pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée.

Il invite à examiner s'il convient de faire application de ce texte, après en avoir donné la lecture.

Afin de faciliter la bonne marche de l'administration communale, le conseil municipal décide de donner au Maire délégation pour l'exercice du droit de préemption.

Subvention classe de mer

Madame le Maire donne connaissance au Conseil de la demande de subvention faite par le collège de Baccarat pour un séjour en Classe de Mer, afin de réduire la participation financière des familles. (6 enfants de la commune y participent)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention de 120 € au collège de Baccarat (20€ par enfant).

Indemnités des élus

Madame le Maire donne lecture au conseil des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonctions des Ajoins et l'invite à délibérer. Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2123.20 à L.2123.4 qui fixent des taux maximum, il y a lieu de ce fait de déterminer les taux des indemnités de fonctions allouées aux Ajoins. Considérant que la commune compte 838 habitants, le conseil décide de fixer le montant de l'indemnité de chaque adjoint à 8.25 % du taux maximal de l'indice brut 1015.

Sachant par ailleurs que, dans les communes de moins de 1000 habitants, l'indemnité du maire est complète, sauf délibération expresse, le montant des indemnités est fixé selon le tableau suivant :

Nom	Fonction	Taux maximal (en % de l'indice 1015)	Indemnité brute Par mois
Falque Rose-Marie	Maire	31	1159.79 €
Vozelle Daniel	1 ^{er} Adjoint	8.25	308.65 €
Guillaume Noëlle	2 ^e Adjoint	8.25	308.65 €
Dieudonné Denis	3 ^e Adjoint	8.25	308.65 €
Sesmat Bernard	4 ^e Adjoint	8.25	308.65 €

Les comptes administratifs, le budget voté le 15 avril vous seront présentés dans le prochain bulletin (à paraître sous quinzaine), ainsi que l'Etat Civil, et les informations habituelles.